

L'organisation de la gouvernance de l'espace public par la direction de la Proximité

Gouvernance de l'Espace Public GEP

Un dispositif de droit commun validé par le comité pilotage pour :

- ✓ Une meilleure coordination des interventions des différents acteurs sur l'espace public
- ✓ Le partage entre services des différents projets du quartier
- ✓ Une bonne information des habitants
- ✓ La résolution des problèmes persistants

La Gestion Urbaine de Proximité

GUP, un dispositif spécifique pour certains sites

Des outils de pilotage et de suivi communs à la GEP et à la GUP

- L'observation au quotidien
- La coordination trimestrielle
- Les réunions de programmation
- Le comité de pilotage GEP-GUP

La Gestion Urbaine de Proximité

Un dispositif spécifique, pour une attention à des sites où,

- on constate un déficit de conception ou de qualité de l'espace public.
- Un usage inapproprié de l'espace public
- On veut expérimenter de nouvelles pratiques

Des outils spécifiques :

- un projet de site avec des objectifs d'amélioration spécifiques
- Le diagnostic en marchant
- Une enveloppe financière

Un engagement collectif :

La mobilisation des organisations, des encadrants, des équipes de terrain à suivre ces sites de façon privilégiée, en associant les habitants dans la conduite des actions à mener.